

L'UNION EUROPÉENNE ET LA PAIX : QUELLES AVANCÉES VERS UNE FÉDÉRATION EUROPÉENNE ?

- 10h30. Eleonora Bottini**, Professeur à l'Université Caen Normandie, CRDFED : **L'Union européenne et les dimensions constitutionnelles de la Paix**
- 10h50. Franck Laffaille**, Professeur à l'Université Paris XIII, (Sorbonne-Paris-Cité) : **Paix, Europe, fédéralisme au regard du Manifesto di Ventotene**
- 11h10. Sébastien Roland**, Professeur à l'Université de Tours, IRJI François-Rabelais : **La nature juridico-politique de l'Union européenne à travers le prisme de la paix**
- 11h30. Elsa Bernard**, Professeur à l'Université Lille 2, ERDP/CRDP : **La contribution de la Cour de justice de l'Union européenne à la paix**

Débat (20 minutes)

Pause déjeuner (12 h 15)

22 NOVEMBRE APRÈS-MIDI - SALLE DES ACTES (MRSH SH027)

SESSION IV - PAIX ET POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'UNION EUROPÉENNE

Sous la Présidence de **Francesco Martucci**
Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

- 13h30. Christian Mestre**, Professeur à l'Université de Strasbourg et au Collège d'Europe de Bruges, C.E.I.E., Professeur associé à la Southwest University of Political Science and Law (Chine) : **La politique européenne de voisinage et la paix**
- 13h50. Maria José Rangel de Mesquita**, Professeur associé à la Faculté de Droit de l'Université de Lisbonne, Instituto de Ciências Jurídico-Políticas : **Action extérieure de l'Union européenne (PESC/PCSD): développements post-Stratégie Globale et sauvegarde de la Paix**
- 14h10. Fabien Terpan**, Maître de conférences HDR à Sciences po Grenoble, Chaire Jean Monnet, Directeur adjoint du CESICE : **La politique étrangère et de sécurité commune : une spécificité en voie d'atténuation ?**
- 14h30. Maria Castillo**, Maître de conférences à l'Université Caen Normandie, CRDFED : **Projet de paix et défense européenne : quelle autonomie de l'Union européenne à l'égard de l'OTAN ?**
- Débat (20 minutes)
Pause (10 minutes)
- 15h20. Marianne Dony**, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et **Nicolas Joncheray**, Chercheur au Centre de Droit Européen de l'ULB : **Les mesures de gel d'avoir prises suite au printemps arabe : une projection externe de principes internes qui pose question**
- 15h40. Pierre-François Laval**, Professeur à l'Université d'Orléans : **La légalité internationale des « sanctions russes »**
- 16h00. Seda Gürkan**, Lecturer in Political Science and European Studies, Centre d'Étude de la Vie Politique (CEVIPOL), Université libre de Bruxelles (ULB) : **La puissance normative européenne face à la Turquie**
- 16h20. Nicolas-Jean Brehon**, Conseiller honoraire du Sénat, Fondation Robert Schuman : **L'Union européenne et les Balkans de la guerre à la paix**
- Débat (20 minutes)
- 17h00. Allocution de clôture : Laurence Potvin-Solis**, Professeur à l'Université Caen Normandie, Chaire Jean Monnet, CRDFED

FIN DES TRAVAUX (17 h 15)

JOURNÉES D'ÉTUDES JEAN MONNET UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

2018



L'UNION EUROPÉENNE ET LA PAIX : QUELLES AVANCÉES VERS UNE FÉDÉRATION EUROPÉENNE ? (PARTIE II)

MERCREDI 21 NOVEMBRE 2018 - AMPHI MRSH

JEUDI 22 NOVEMBRE 2018 - SALLE DES ACTES MRSH

UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE – MRSH CAEN – CRDFED

Esplanade de la Paix - Campus 1

<https://jmonnet18-paix.sciencesconf.org/>

Inscription gratuite et obligatoire avant le 11 novembre 2018

Sous la responsabilité scientifique de L. Potvin-Solis, Professeur à l'Université Caen Normandie, Chaire Jean Monnet



21 NOVEMBRE MATIN - AMPHI MRSH

8h15. Accueil des participants

8h30. **Allocutions de bienvenue** en présence des Professeurs **Pierre Denise**, Président de l'Université Caen Normandie, **Pascal Buléon**, Directeur de la MRSH Caen, **Jean-Christophe Le Coustumer**, Directeur adjoint du CRDFED et **Laurence Potvin-Solis**, Chaire Jean Monnet, Responsable scientifique du colloque

8h50. **Allocution d'ouverture** : **Loïc Gard**, Professeur à l'Université de Bordeaux, Président de la CEDECE.

SESSION I - UNION EUROPÉENNE, PAIX ET DROITS DE L'HOMME

Sous la Présidence de **Frédéric Sudre**
Professeur émérite à l'Université de Montpellier

9h10. **René Schwok**, Professeur à l'Université de Genève, Directeur du Global Studies Institute (GSI) : « L'Union européenne a apporté la paix » : **mythes et réalité**

9h30. **Sébastien Adalid**, Professeur à l'Université du Havre : **Les démocraties illibérales et l'article 7 TUE : la paix par le droit**

9h50. **Mutoy Mubiala**, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme : **Les droits de l'homme dans l'action de l'Union européenne pour la démocratie, la paix et la prévention des conflits en Afrique**

10h10. **Christophe Maubernard**, Maître de conférences HDR, Université de Montpellier, IDEDH : **La paix et les droits de l'Homme par le commerce? L'ambivalence de l'Union européenne**

10h30. **Carole Nivard**, Maître de conférences à l'Université de Rouen, CUREJ : **Paix et justice sociale à l'aune des rapports entre l'Union européenne, l'OIT et la Charte sociale européenne**

Débat (20 minutes)

Pause (10 minutes)

11h20. **Jean-Manuel Larralde**, Professeur à l'Université Caen Normandie, CRDFED : **La Cour européenne des droits de l'homme, instrument de pacification des États européens**

11h40. **Céline Ruet**, Maître de conférences HDR à l'Université Paris XIII, Sorbonne Paris Cité, IRDA : **Discours de haine et paix dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme**

12h00. **Katia Lucas**, Maître de conférences à l'Université de Perpignan : **La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et la Paix**

12h20. **Béatrice Pastre-Belda**, Maître de conférences à l'Université de Montpellier, IDEDH : **L'ambivalence du rôle de la Cour de justice de l'Union européenne dans la protection des droits de l'homme**

Débat (20 minutes)

Pause Déjeuner (13H00)

21 NOVEMBRE APRÈS-MIDI - AMPHI MRSH

SESSION II - PAIX, SÉCURITÉ ET COHÉSION DE L'UNION EUROPÉENNE

Sous la Présidence de **Louis Dubouis**
Professeur émérite à Aix-Marseille Université

14h30. **Chahira Boutayeb**, Maître de conférences HDR à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : **Pertinence et effectivité des instruments de solidarité dans le cadre des politiques et actions de l'Union à l'aune de l'objectif de paix : PESC, ELSJ et cohésion économique et sociale**

14h50. **Karine Aberdemane**, Maître de conférences à l'Université François Rabelais de Tours : **La contribution des mesures et politiques européennes de police à la notion de paix civile en Europe**

15h10. **Federico Casolari**, PhD, Associate Professor of European Union Law, Deputy Head, Department of Legal Studies, Alma Mater Studiorum, Università di Bologna : **Le rôle de l'Union européenne dans le maintien de la paix et la stabilité au regard des mouvements autonomistes/indépendantistes: une perspective interne**

15h30. **Danielle Perrot**, Ancien Professeur de l'Université des Antilles, Chaire Jean Monnet, membre associé au Laboratoire Caraïbéen de Sciences Sociales (LC2S), Université des Antilles : **La singularité de l'apport des outre-mer aux objectifs géopolitiques de l'Union européenne**

Débat (20 minutes)

Pause (10 minutes)

16h20. **Eliette Rubi-Cavagna**, Maître de conférences HDR à l'Université Jean Monnet-Saint Etienne, CER-CRID : **La politique pénale de l'Union européenne, instrument d'une avancée vers un fédéralisme européen ?**

16h40. **Olivier Clerc**, Maître de conférences à l'Université de Corse Pasquale Paoli : **L'Union européenne face aux défis de la sécurité environnementale**

17h00. **Anna Stadler**, ATER à l'Université Caen Normandie, CRDH, Paris II : **L'Union européenne et la paix dans le cyberspace**

Débat (20 minutes)

22 NOVEMBRE MATIN - SALLE DES ACTES (MRSH SH027)

SESSION III - MULTILATÉRALISME, CONSTITUTIONNALISME ET APPROCHE TRANSVERSALE DE LA PAIX

Sous la Présidence de **Fabienne Péraldi-Leneuf**
Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

9h00. **Marie-Clotilde Ruvanot**, Maître de conférences-HDR à l'Université de Cergy-Pontoise et à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye : **Le modèle de l'organisation intergouvernementale à l'épreuve de l'objectif de paix européen**

9h20. **Carole Billet**, Maître de conférences à l'Université de Nantes, DCS-Droit et Changement Social : **L'objectif de paix par la voie du multilatéralisme: le soutien de l'Union européenne à la Cour pénale internationale**

9h40. **Anne Hamonic**, Maître de conférences à l'Université de Rennes 1, IODE - Institut de l'Ouest : Droit et Europe : **Le financement de la paix internationale par l'Union européenne : atouts et limites d'une approche transversale de la paix**

Débat (20 minutes)

Pause (10 minutes)

L'UNION EUROPÉENNE ET LA PAIX :

QUELLES AVANCÉES VERS UNE FÉDÉRATION EUROPÉENNE ?

En cette année du Centenaire de l'Armistice de 1918, ces Journées Jean Monnet forment la deuxième partie du colloque sur « l'Union européenne et la paix : quelles avancées vers une fédération européenne ? ». Elles mettent à l'étude l'une des valeurs essentielles de la construction européenne. « La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent ». C'est ainsi que débute le texte de la Déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 qui souligne que « la contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques ». La proposition de s'unir par un traité instituant un marché commun du charbon et de l'acier avait pour objectif affirmé de réaliser « simplement et rapidement la fusion d'intérêts indispensable à l'établissement d'une communauté économique qui introduit le ferment d'une communauté plus large et plus profonde entre des pays longtemps opposés par des divisions sanglantes ». Il s'agissait d'établir, pour reprendre encore les termes de la déclaration, « les premières assises concrètes d'une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix ». Ainsi, l'objectif de paix amène des réflexions sur l'état des processus d'intégration et de fédéralisation dans l'Union. Telle que située dans le contexte de l'Union, la poursuite de cet objectif mérite d'être rapportée à la nature singulière de la construction européenne, qui l'a marquée dès ses origines, comme donnant naissance à un « nouvel ordre juridique » à vocation fédérale et appelé à affirmer son autonomie et son identité sur la scène internationale et à l'égard de ses États membres.

Le 12 octobre 2012, le prix Nobel de la Paix a été attribué à l'Union européenne pour avoir « contribué pendant plus de six décennies à promouvoir la paix et la réconciliation, la démocratie et les droits de l'homme en Europe ». L'objectif de paix figure en première place parmi les objectifs axiologiques et transversaux de l'Union. Le traité sur l'Union européenne, dans le premier paragraphe de son article 3, le place en première position en prévoyant que « l'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples ». Cet objectif mérite d'être saisi dans sa relation avec les autres valeurs de l'Union affirmées dans les préambules du TUE et de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et dans l'article 2 du TUE et tout particulièrement celles de liberté, de démocratie, d'égalité, de respect de l'État de droit et des droits de l'homme. Comme la paix, il s'agit de valeurs que l'Union entend promouvoir en interne et dans ses relations extérieures. Elles comptent en leur sein celles de dignité humaine et de solidarité auxquelles celle de paix est aussi intimement liée.

À l'heure du Brexit et où le projet européen est en question, où l'Union est confrontée à la fragilité de la paix et traversée par des crises qui interpellent ses fondements et son avenir, les Journées Jean Monnet de 2017 et de 2018 visent à dresser un bilan critique et prospectif de la liaison dialectique entre la nature singulière de la construction européenne et la paix. Elles proposent une approche juridique transversale européenne et intègrent des études comparées de droit international et européen permettant de mieux cerner la notion même de paix comme concept, valeur et objectif affirmés au plan supranational. Elles visent à situer l'Union européenne, par son implication et les différences de perception de celle-ci, dans les actions de pacification et de maintien de la paix, dans les processus de résolution ou de prévention des conflits et dans la poursuite de l'objectif de sécurité face aux nouveaux espaces et formes d'attaques et de conflictualités. Les travaux sont ainsi éclairés par des regards croisés, intérieurs et extérieurs à l'Union. Ils proposent des analyses centrées sur les enjeux internes et externes pour l'Union et sur leur confrontation nécessaire aux réalités diverses qui peuvent intervenir comme facteurs d'union ou de désunion/division de l'Union européenne face à ces enjeux : réalités politiques,

géopolitiques, économiques, sociales, culturelles, environnementales, ... autant de réalités appelant à renouveler sans cesse les réflexions sur la liaison de l'Union à ses valeurs, tout particulièrement celle de respect de l'État de droit et des droits de l'homme, et sur sa capacité à répondre aux défis de l'objectif de promotion et de sauvegarde de la paix qui a été consubstantiel à la création des premières Communautés européennes.

Ainsi, ces Journées d'études projettent sous cet éclairage particulier la question des avancées vers une fédération européenne, de leur sens et des régressions possibles, des mutations et des risques qui affectent l'essence et le sens du projet européen ainsi que le futur de l'Union européenne. Les travaux très riches des Journées d'études des 9 et 10 novembre 2017 ont mis à l'étude en trois moments successifs : la paix et l'identité de l'Union européenne (session I) ; les instruments au service de la paix et les méthodes de l'Union européenne (session II) ; la paix par l'économie et la monnaie ? (session III). Les Journées d'études des 21 et 22 novembre 2018 sont quant à elles structurées en quatre temps : l'Union européenne, la paix et les droits de l'homme (session I) ; la paix, la sécurité et la cohésion de l'Union européenne (session II) ; le multilatéralisme, le constitutionnalisme et la nécessité d'une approche européenne transversale de la paix (session III) ; la paix et la politique extérieure de l'Union européenne (session IV).

Sessions des Journées des 21 et 22 novembre 2018

SESSION I : UNION EUROPÉENNE, PAIX ET DROITS DE L'HOMME

SESSION II : PAIX, SÉCURITÉ ET COHÉSION DE L'UNION EUROPÉENNE

SESSION III : MULTILATÉRALISME, CONSTITUTIONNALISME ET APPROCHE TRANSVERSALE DE LA PAIX

SESSION IV : PAIX ET POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'UNION EUROPÉENNE

Informations et inscriptions : mrsh.accueil@unicaen.fr /00 33 (0)2 31 56 62 00
<https://jmonnet18-paix.sciencesconf.org/>
(Inscription gratuite et obligatoire avant le 11 novembre)

Contact scientifique : laurence.potvin-solis@unicaen.fr

POUR VOUS RENDRE À LA MRSH DE CAEN

La Ville de Caen est entourée d'un périphérique.

En venant de Paris (A13) : prendre direction Cherbourg/Périphérique Nord.

En venant de la gare : prendre le bus, ligne express A ou B, descendre à l'arrêt « Université ».

En venant de Bretagne (A84) : prendre direction A13 par le Périphérique Nord. Dans les deux cas, emprunter la sortie n°5 direction Caen-Centre/Université. Ensuite, prendre la direction Centre Ville. Les premiers bâtiments du Campus I apparaissent Avenue d'Edimbourg. Pour se rendre à la MRSH, tourner immédiatement à droite après le Phénix en rejoignant la Rue du Magasin à Poudre. Après le feu tricolore, tourner de nouveau immédiatement à droite.

En bus de ville : ligne 2 arrêt « Université »

BULLETIN D'INSCRIPTION



L'UNION EUROPÉENNE ET LA PAIX : QUELLES AVANCÉES VERS UNE FÉDÉRATION EUROPÉENNE ?

Inscription gratuite et obligatoire avant le 11 novembre 2018

NOM :

Prénom :

Nationalité :

Date de naissance :

Titres et qualités :

Université ou autre institution de rattachement :

Adresse :

Téléphone :

assistera à la SESSION I : **UNION EUROPÉENNE, PAIX ET DROITS DE L'HOMME**

assistera à la SESSION II : **PAIX, SÉCURITÉ ET COHÉSION DE L'UNION EUROPÉENNE**

assistera à la SESSION III : **MULTILATÉRALISME, CONSTITUTIONNALISME ET APPROCHE TRANSVERSALE DE LA PAIX**

assistera à la SESSION IV : **PAIX ET POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'UNION EUROPÉENNE**

participera au cocktail déjeunatoire du 21 novembre 2018

participera au cocktail déjeunatoire du 22 novembre 2018